



## CONCERTATION FUNIFLAINE. PARLONS-EN!

Réunions organisées par le Conseil Départemental :  
4 février à Magland – 11 février aux Carroz – 18 février à Flaine

L'Association Flainoise, Les Amoureux des Carroz soutiennent les objectifs du projet Funiflaine, mais demandent instamment une modification de son tracé (avec d'autres remarques).

Ce document résume la demande de changement de tracé, avec un lien vers des documents détaillés.

### Après lecture, exprimez-vous absolument sur ce projet, c'est très important,

Nous suggérons :  
- La boîte email de la Concertation [mailto:funiflaine@hautesavoie.fr](mailto:mailto:funiflaine@hautesavoie.fr),  
- Le registre de l'Office de Tourisme de Flaine.

Le Syndicat Funiflaine a décidé d'engager une concertation sur le projet Funiflaine, pour éviter que des désaccords ou des recours n'apparaissent lors de l'enquête publique UTN, et qu'une année de réalisation des plans détaillés soit perdue, avec sans doute l'arrêt du projet, alors que des dépenses importantes auront été réalisées. **Nous nous inscrivons totalement dans cette démarche de concertation.**



Mais le projet proposé ne répond pas aux objectifs, surtout en raison du tracé, et il n'y a pas dans la phase de concertation d'atelier sur le tracé, **base du projet.**

Le Syndicat est également opaque sur les points importants, tels que la clientèle visée (la seule justification du projet), la capacité de transport (pharaonique), et les aménagements autour des gares.

Le Syndicat veut faire passer en force son choix du tracé, il voue le projet à l'échec s'il maintient sa position.

### Pourquoi demandons-nous un changement de tracé ?

- 1) Le projet proposé ne dessert pas toute la population possible. Il passe à côté des Carroz sans s'y arrêter, alors qu'il prévoit une gare à Pierre Carrée où personne n'habite.  
L'impact du projet est insuffisant en limitant la desserte à Flaine (15 000 lits prévus à Flaine).
- 2) Les 15 000 lits des Carroz sont laissés de côté, ce qui perd une part importante de l'impact de l'investissement public.  
Avec une gare aux Carroz :
  - on dessert véritablement les 2 Domaines Skiabiles de la commune.
  - on permet aux 600 personnes qui viennent travailler chaque jour à Flaine, depuis Les Carroz, Arâches La Frasse, de faire la partie pénible du trajet dans de meilleures conditions.
  - on conserve la zone d'activité de Pierre Carrée, qui assure ski de fond et raquettes tout l'hiver, du golf en été. Cette zone doit être préservée, étendue et son activité sportive développée.
- 3) La liaison entre Flaine et Les Carroz est un plus important.

Ces stations **sur la même commune** ont beaucoup en commun. Le Funiflaine apporterait l'accès réciproque aux animations et infrastructures touristiques, et faciliterait l'accès à Flaine depuis Les Carroz.

Cela rentre tout à fait dans les objectifs de mobilité des Ascenseurs Valléens ou des Transports Publics, contrairement au projet proposé.

**4) La gare des Carroz permet de réguler l'accès routier à Flaine.**

Cette régulation, se pratique dans les stations qui disposent d'un Ascenseur Valléen. Elle ne peut se faire qu'en amont des Carroz, à proximité de la nouvelle gare.

On pourra dire aux personnes qui n'ont pas de raisons impératives de monter en voiture : « prenez le Funiflaine ici ».

On ne pourra pas dire « prenez le Funiflaine à Magland ».

Le tracé que nous proposons est légèrement plus court.

L'aménagement de lignes Haute Tension est plus simple que l'aménagement prévu actuellement (coût 2,5 M€). On pourra donc financer l'ascenseur entre la gare sur le P3 et Flaine Forêt.

Nous mettons en cause la volonté réelle de concertation du Syndicat. **Le tracé actuel est mauvais.**

**Analysons pourquoi :**

**5) Déclaration publique :** 8 janvier 2019

Le Funiflaine sera :

- un Transport Public (pour pouvoir bénéficier de subventions)
- un Ascenseur Valléen (pour être éligible au Contrat de Plan Etat Région).

**Analyse : Le projet proposé par le Syndicat s'adresse en majorité aux skieurs. Il ne relève pas des labels « Transport Public » et « Ascenseur Valléen ».**

Exemples :

- l'absence à la gare de Flaine sur le parking P1 d'ascenseur vers Flaine Forum (l'ascenseur dans l'immeuble MGM nécessite 500m de marche pour arriver aux commerces ou agences du Forum),
- rien pour les travailleurs venant chaque jour des Carroz,
- le caractère excentré de la gare de Flaine P1 pour les piétons (voir plan plus loin).
- la gare de Pierre Carrée est pas justifiée. Voir ci-après.

**6) Déclaration publique :**

La gare de Pierre Carrée est justifiée par l'infrastructure existante :

- retour Grand Massif,
- retour à ski au Hameau,
- le 27ème BCA

**Analyse :**

- retour Grand Massif. Le tracé alternatif que nous proposons ramène les skieurs aux Carroz et est au moins aussi efficace, mieux à notre avis. En cas de fort vent, il vaut mieux amener les skieurs aux Carroz que de les abandonner en pleine nature à Vernant ou aux Molliets.

- retour à ski au Hameau depuis le P1 (excentré). Il ne relève ni d'un Transport Public ni d'un Ascenseur Valléen. Cela ne justifie pas une gare de Funiflaine, cela relève d'une remontée mécanique.

- desserte du 27ème BCA. Nous avons du respect pour les Chasseurs Alpains, mais serait justifié s'ils étaient des milliers. Ils sont plutôt des dizaines, les navettes sont adaptées.

L'infrastructure existante à Pierre Carrée ne justifie pas une gare.

**7) Déclaration publique :** 8 janvier 2019.

Il n'y a aucun aspect immobilier dans le projet Funiflaine.

**Analyse :** Lors du Conseil Communautaire 2CCAM du 19 juillet 2018, dans le cadre du vote de la participation de la 2CCAM au budget du Funiflaine, il a été annoncé que le Funiflaine permettrait la construction de 47 000 m<sup>2</sup> de SHON à Pierre Carrée (sous réserve du PLU et d'une UTN à venir). Le propos cité est clairement un « déni de la réalité ».

**Que doit-on croire ?**

La collectivité ne peut pas investir en anticipation de décision sur une UTN qui sera très contestée ! Le prix de vente des terrains de Pierre Carrée est estimé à 20 M€, et la commune est hypnotisée par cette somme. Nous préférons conserver ces terrains, seule zone de loisir raquettes/ski de fond de Flaine, et même de la commune entière durant une partie de l'hiver. C'est le meilleur pari sur l'avenir en raison de son enneigement exceptionnel.

- 8) **Déclaration publique** 8 janvier : Le maintien des activités sportives de Pierre Carrée (Ski de fond, marche à pied ou en raquettes) est un sujet important, nous l'inscrivons au programme de la concertation.

**Analyse** : Avec la gare de Funiflaine (80m x 25m), la gare de la nouvelle remontée venant des Molliets annoncée par le maire d'Arâches, les pistes de ski alpin pour descendre aux Molliets et au Hameau, les 47 000 m<sup>2</sup> de constructions en projet, des aménagements complémentaires, il n'y a plus de place pour les activités existantes.

**Le président Monteil se défausse sur la concertation qui n'apportera rien sans aborder le tracé.**

- 9) **Déclaration publique** : 8 janvier 2019

Le transport des personnes qui vont travailler à Flaine fait partie des objectifs du Funiflaine.

**Analyse** : Ces personnes, environ 600, habitent pour la plupart aux Carroz ou à proximité. Rien n'est prévu. Prendre le Funiflaine à Pierre Carrée (donc à Flaine !), n'a pour eux aucun sens, et aucun parking n'y est prévu. Il ne faut pas forcer ces habitants à déménager à Magland.

- 10) **Déclaration publique** : 17 janvier 2019, réunion des vœux de la commune d'Arâches.

« Le Funiflaine va beaucoup apporter à la station des Carroz ». Description est donnée d'un aménagement, avec une piste de descente Pierre Carrée - Molliets, et une remontée mécanique entre Les Molliets et Pierre Carrée.

**Analyse** : L'ensemble « Funiflaine + remontée **financée par la commune** » apportera en effet des clients à la SOREMAC, société privée. L'apport aux Carroz sera limité aux restaurants d'altitude. Depuis Les Carroz, il n'y aura aucun accès pratique à Flaine ou aux Molliets par ce Funiflaine (ou dans l'autre sens pour les Flainois).

Ce n'est pas ce qu'on attend d'un Transport Public.

Une gare Funiflaine aux Carroz aurait un tout autre impact sur la vie et l'activité des Carroziens et des Flainois, sans nécessité d'une nouvelle remontée mécanique.

- 11) **Déclaration publique** : 8 et 17 janvier 2019

Nous reprenons le tracé choisi par les Boissonnas pour la construction de Flaine, c'est le meilleur.

**Analyse** :

On confond :

- transport de blocs de béton depuis l'usine de préfabrication vers un chantier de construction,
- transport du public entre gare multimodale, zones d'habitation, lieux de loisirs.

La technologie 3S retenue passe à peu près partout, la seule contrainte est d'éviter le survol des habitations et la proximité de lignes HT. Cela coûte 2,5 M€ pour déplacer la ligne HT entière, et cela apporte au public les mêmes services qu'aux blocs de béton.

Ce tracé est également contraignant pour le dimensionnement du Funiflaine, avec grande longueur et forte dénivelée, il nécessite plus de pylônes que notre projet.

L'argument est surréaliste ! Ils ne savent pas justifier leur tracé.

- 12) **Déclaration publique** : Le Syndicat refuse de fournir les données de base de l'exploitation, pour convaincre de sa viabilité économique. Faites confiance au contrat de DSP pour préserver les finances communales !

**Analyse** : On comprend que le Syndicat soit réticent à donner le prix du billet, sachant qu'il y aura certainement des abonnements saison, des prix de groupe, des prix week-end, des aller-retour...

En revanche, nous voulons connaître la clientèle attendue qui justifie l'investissement public, le dimensionnement, et les conséquences (cabines, câbles, vitesse, pylônes, impact paysage avec un pylône géant tous les 400m...).

**La capacité de transport indiquée de 4000 ou 5000 passagers/h est irréalisable, et ne correspond pas au nombre de cabines, le dossier est indigent !**

Nous voulons savoir si l'exploitation repose sur une participation des remontées mécaniques ou des hébergeurs, et s'il y aura des restrictions sur la route (il y en a déjà à Pierre Carrée en période de forte affluence).

En cas de déficit, nous pensons que d'une manière ou d'une autre, le contribuable finira par payer.

Enfin, nous ne croyons pas à l'étendue de l'ouverture envisagée (horaires étendus, nombre de jours d'ouverture), qui ne nous semble pas viable au plan économique.

Il faut certainement dire les objectifs, sans promettre l'impossible.

*Nota : on parle beaucoup (pour ne rien dire) du prix du billet, il ne faut pas oublier le prix du parking, surtout si le délégataire doit en construire à ses frais !*

Nous voulons savoir si les infrastructures pour les marchandises permettront un transport en journée, ce qui laisse supposer des infrastructures particulières, et si c'est dans le budget.

### Comparaison des dessertes de Flaine à partir des parkings P1 et P3



L'accès proposé depuis le parking P1 est très excentré, et donne accès à pied à 10 % des lits de Flaine.

L'ascenseur vers le forum via l'immeuble MGM est peu praticable.

L'accès au Domaine Skiable de Flaine depuis le P1 est plus direct, ce n'est pas le but de l'Ascenseur Valléen.

On voit à quel point le parking P3 est central. Un passager peu chargé peut accéder à pied à la zone entre Aldebaran et Montsoleil, 90 % des lits de la station (Front de Neige et Hameau exclus).

L'accès au Domaine Skiable à partir du parking P3 est skis aux pieds, jusqu'à 1000 à 2000 passagers/h. Pour 4000 ou 5000 passagers/h, il faudrait doubler le Domaine Skiable de Flaine !

La proximité entre gare Funiflaine et TS des Grands Vans est un **plus** pour les skieurs, pour faciliter le choix du moyen de transport.

**Les associations citées ont fait depuis 5 mois un effort important pour proposer une alternative au tracé actuel, avec une gare intermédiaire aux Carroz.**

C'est la seule issue pour le Funiflaine devant autant d'incohérences, pour éviter une fin du projet devant les différents Comités ou juridictions.

Nous sommes prêts à en parler, un projet peut toujours être amélioré entre gens de bonne volonté, il bénéficie déjà de nombreuses remarques constructives que nous avons reçues.

Nous aurions souhaité relier la gare du Funiflaine des Carroz aux aménagements en cours d'étude dans la station, mais nous ne les connaissons pas.

**La parole est maintenant au Syndicat Funiflaine et aux habitants.**

#### Pour en savoir plus

<http://funiflaine.fr> : site officiel de la concertation, on y voit les éléments du projet, avec peu de détails.

<http://associationflainoise.fr> : site internet de l'Association Flainoise, avec de nombreux articles précisant les éléments de notre proposition de demande.

**Exprimez-vous absolument sur ce projet**, c'est très important,

Nous vous suggérons :

- La boîte email de la concertation <mailto:funiflaine@hautesavoie.fr> ,
- Le registre de l'Office de Tourisme de Flaine.

**Dans les deux cas, envoyez-nous une copie (ou une photo) à <mailto:funiflaine@associationflainoise.fr>. Si vous nous envoyez un document pour que nous allions le déposer sur un registre, dites-le clairement.**